

MERCURE

Protecteur des spécialistes
de l'industrie automobile



NOUS avons le

PROGRAMME D'ASSURANCE

qu'il vous FAUT !

LUSSIER

CABINET D'ASSURANCES
et services financiers inc.

Mercure, c'est plus qu'une simple police d'assurance. C'est une équipe d'experts, dédiée aux spécialistes de l'industrie automobile, qui offre un éventail complet de produits et services tant en assurance qu'en prévention et en assistance.

En adhérant au programme **Mercure**, vous bénéficiez du programme conçu par des spécialistes de l'assurance de **LUSSIER Cabinet d'assurances** et de **L'UNION CANADIENNE**, Compagnie d'assurances qui vous offrent les produits et services répondant parfaitement à tous vos besoins en matière d'assurance.

Que vos activités consistent en un garage de mécanique générale, atelier de carrosserie, vente et installation de pneus, atelier spécialisé (silencieux, pare-brise, etc.) vous pourrez vous prémunir de ce tout nouveau produit d'assurance qu'est **Mercure**.

Ce nouveau programme est offert avec une formule étendue, montant global en biens, sans règle proportionnelle, incluant la valeur à neuf sur le bâtiment et les équipements. De plus, en cas de sinistre, il n'y a pas d'obligation de reconstruire sur les mêmes lieux.

Avec **Mercure**, on assure votre tranquillité d'esprit en vous garantissant les meilleures protections.

Parce que nous croyons que le rôle de l'assurance ne se limite pas au règlement des sinistres, nous avons développé le programme **Mercure**, Protecteur des spécialistes de l'industrie automobile.

LUSSIER Cabinet d'assurances et services financiers inc.

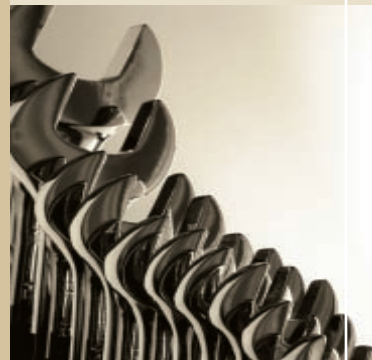
Depuis 1915, **LUSSIER Cabinet d'assurances et services financiers inc.** représente les intérêts de ses clients auprès des meilleurs assureurs de l'industrie. Son expérience et la qualité de ses services lui ont permis de se hisser parmi les leaders de l'industrie.

NOTRE VISION DE L'ASSURANCE

- Prévention et sécurité
- Protection et assurance
- Assistance et indemnisation

L'UNION CANADIENNE, compagnie d'assurance

Choisi par votre courtier pour vous offrir les produits et services de pointe en assurance, **L'UNION CANADIENNE** est un des principaux assureurs québécois depuis plus de 60 ans. Aujourd'hui, c'est à plus de 285 000 clients que notre partenaire fournit toute la protection dont ils ont besoin.



Protections COMPLÈTES

En développant le programme d'assurance **Mercure** pour les spécialistes de l'industrie automobile, nous n'avons épargné aucun effort pour vous offrir un produit complet et de qualité supérieure afin de répondre à tous vos besoins spécifiques.

MERCURE VOUS OFFRE

- Des polices d'assurances assorties de protections très complètes.
- Des protections supplémentaires nécessaires à votre profil corporatif sont également disponibles.

Diminuer les risques et la gravité des sinistres, voilà comment nos programmes de prévention vous gardent sur la route des affaires. Notre couverture complète vous permet de traverser les épreuves d'un sinistre sans souci.

Assistance 24H

Parce que nous savons qu'après un sinistre votre préoccupation première est de revenir à la normale dans les plus brefs délais, nous vous dédions un service d'assistance composé d'experts pouvant remédier adéquatement et rapidement à toutes situations.

- Un service d'assistance et d'indemnisation à votre service 24 heures sur 24, 365 jours par année;
- Une équipe d'évaluateurs munis des plus récentes technologies vous garantissant un retour à la normale dans les plus brefs délais;
- Un réseau de fournisseurs-partenaires réglant en priorité vos problèmes suite à un sinistre.

En cas de sinistre : **1 800 873-2424**



POLICE de BASE sans règle proportionnelle

• Formule étendue avec montant global	Inclus
Valeur à neuf (bâtiment et équipement)	Inclus
Sans obligation de reconstruire sur les mêmes lieux	Inclus
Dispositions légales	Inclus
Frais de déblai	50 000 \$ En sus de la couverture de base
Glaces (rachat de franchise à 250 \$ disponible)	Inclus
Enseignes	Inclus
Antennes	Inclus
Remplacement des serrures	25 000 \$
Comptes clients	50 000 \$
Frais de nettoyage de polluants	25 000 \$
Documents de valeur	10 000 \$
Frais pour combattre un incendie	25 000 \$
Source extérieure d'énergie	50 000 \$
Nouvelles acquisitions :	
Bâtiment :	1 000 000 \$
Contenu :	500 000 \$
Biens en transport	50 000 \$
Objets d'art	20 000 \$
Honoraires professionnels	25 000 \$
Honoraires des vérificateurs	25 000 \$
Augmentation saisonnière/période de pointe 25 % du montant applicable aux marchandises	Maximum 150 000 \$
Biens de toutes descriptions à tout autre emplacement temporaire	25 000 \$
Biens confiés à des représentants	5 000 \$
Colis postal	5 000 \$
Exposition	25 000 \$
Frais de remplissage d'installation d'extinction automatique	25 000 \$
Biens des dirigeants et employés	1 000 \$ par personne
Biens des clients	5 000 \$ par client
Arbres, arbustes	10 000 \$ par sinistre 1 000 \$ par arbre
Dommages au bâtiment suite à un vol	5 000 \$ par sinistre (extension)
Inflation	Inclus

Tremblement de terre	Inclus franchise 5 % ou 100 000 \$ min.
Inondation	Inclus franchise 25 000 \$
Refoulement des égouts	Inclus franchise 5 000 \$
• Pertes d'exploitation : formule profit, ou bénéfice sur base mensuelle (sans-co), ou perte réelle subie	Facultatif
Frais supplémentaires	50 000 \$
• Détournement, disparition, destruction	Facultatif
Pertes sur les lieux	5 000 \$
Pertes hors des lieux	5 000 \$
• Responsabilité civile générale	3 000 000 \$
Collision des appareils de levage	2 000 000 \$
Préjudice personnel	2 000 000 \$
Frais médicaux	5 000 \$ par personne 25 000 \$ par sinistre
Responsabilité locative (étendue)	2 000 000 \$
Administrateurs d'avantages sociaux	2 000 000 \$
Préjudice imputable à la publicité	2 000 000 \$
Responsabilité des produits	Inclus
Responsabilité assumée par contrat	Inclus
Dommages matériels sur base d'événement	Inclus
Employés comme assuré	Inclus
Responsabilité patronale éventuelle	Inclus
Responsabilité réciproque (recours entre les assurés)	Inclus
Auto des non propriétaires (FPQ no. 6)	3 000 000 \$
Pollution soudaine et accidentelle	Facultatif
Responsabilité complémentaire (Umbrella)	Facultatif
Bris des machines - Option 3	Inclus
• FPQ. no. 4	
Responsabilité civile	3 000 000 \$
Collision (véhicules de l'assuré)	Franchise 500 \$ minimum
Acc. sans collision (véhicules de l'assuré)	Franchise 500 \$ minimum
Collision véhicules confiés	Franchise 500 \$ minimum
Acc. sans collision, véhicules confiés	Franchise 500 \$ minimum
FA.Q. no. 4-20, 4-27, 4-32, 4-34, 4-74	Inclus
Responsabilité des administrateurs et des dirigeants*	Facultatif
Police accident pour cadres et dirigeants*	Facultatif

*Ces produits peuvent être souscrits auprès d'un autre assureur.

Pour profiter de ce programme **exclusif**,
communiquez avec l'un de nos professionnels
du département **Mercure** au :

1 866 440 2043

Ce programme est soumis à certaines normes
d'admissibilité. Ce document n'a aucune valeur
contractuelle, il vous est offert à titre informatif
seulement. Les caractéristiques énumérées sont non
exhaustives et sujettes à des changements sans préavis.